



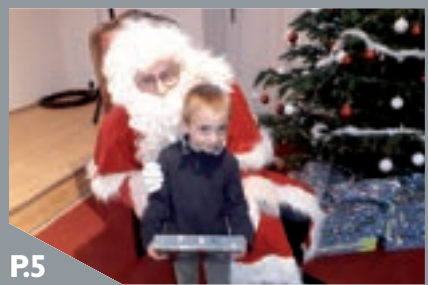
Sommecaise Infos

Bulletin d'informations municipales de votre village

J'❤️
MA
COMMUNE
#21

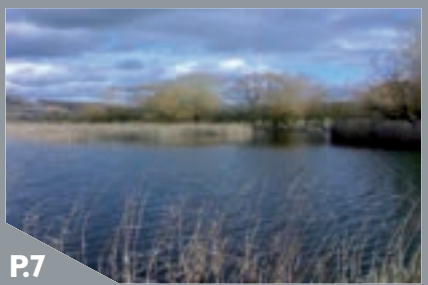
JANVIER - FÉVRIER - MARS 2019

DOSSIER **PLUi** PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC (3^{ÈME} PARTIE)



P.5

Retour en images



P.7

Pêche dans l'Yonne



P.8

PLUi / Phase I : Le Diagnostic





3 VIE PRATIQUE

- Infos pratiques
- Ce qui change au 1^{er} janvier 2019 en matière d'inscription sur les listes électorales
- PanneauPocket
- La troupe théâtrale de Sommeçaise
- Matinée Propreté
- Agenda
- Calendrier des collectes des déchets
- Comité des Fêtes
- Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
- Fédération Eaux de Puisaye Forterre - Rapport 2017

5 ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

- Retour en Images

6 CONSEIL MUNICIPAL

- Comptes-rendus du Conseil municipal

7 VIE PRATIQUE

- Périodes d'ouverture et de fermeture de la pêche pour 2019 dans l'Yonne

8 DOSSIER

- PLUI / Phase I : Le diagnostic (3^{ème} partie)

VIE DE LA COMMUNE

- Comité des Fêtes de Sommeçaise AG samedi 19 janvier 2019
- Agenda des manifestations

Ouverture de la mairie

Lundi : 16H – 18H

Jeudi : 10H – 12H

Téléphone : 03.86.73.64.14

mairie.sommeçaise@orange.fr

Site internet :

www.sommeçaise.fr

Secrétaire de mairie :

Nadine Bureau

Sommeçaise Infos #21



Chère Madame, Cher Monsieur,

Permettez-moi de faire un point précis en ce premier trimestre 2019 – dernière année du mandat de l'équipe municipale – sur les dossiers en cours exposés dans le dernier bulletin et lors des vœux du Maire.

La réfection des fossés, la pose et la création de busages entrepris en décembre et janvier route de Chantereine et Impasse des Fourchons sont maintenant terminées. Il s'agit

d'une première tranche de travaux ; nous entreprendrons courant 2019 une seconde phase de réfection après inventaire des besoins réalisés par les conseillers en charge de la voirie.

La rénovation de la maison acquise par la mairie, destinée à la location, s'achèvera fin du premier semestre. Des travaux importants ont été effectués : changement des huisseries, doublage des cloisons, plomberie, mise aux normes de l'électricité, etc...

Concernant l'aménagement de la place du village, le dossier de demandes de subventions a été transmis aux services de l'État. Le financement du projet sollicitera également des concours bancaires dont les offres sont actuellement étudiées. Le bureau d'étude en charge du projet transmettra prochainement ses propositions aux élus et nous mettons tout en œuvre pour un commencement des travaux au second semestre.

L'action que nous n'avons cessé de mener concernant la résorption de la fracture numérique a porté ses fruits puisque, par arrêté ministériel de décembre 2018, notre commune a été retenue pour un déploiement de la couverture 4 G à échéance de 18 mois. La montée en débit - grâce à la pose d'une fibre - sera également réalisée fin 2019 sur une partie de la commune. De façon plus générale, un projet ambitieux de déploiement de la fibre sur tout le territoire de l'Aillantais, co-financé par la Communauté de Communes, a été voté et acté en Conseil départemental permettant ainsi, à horizon 2023, l'accès à la fibre pour chaque habitant concerné.

Concernant le cimetière, les aménagements prévus (columbarium, caverne, jardin du Souvenir) sont terminés.

Bien entendu, tous ces projets ont un coût. La Commission des Finances se réunira début avril pour débattre du budget, voté ensuite en Conseil municipal. Il vous sera détaillé dans le prochain bulletin ainsi que les taux d'imposition prévus par la commune qui – je le rappelle – n'ont pas augmenté depuis notre arrivée aux affaires pour rester à leur montant initial de 2013.

Bonne lecture et à bientôt.

Patrick Dumez

Maire de Sommeçaise

Vice-Président de la Communauté de Communes de l'Aillantais

Mairie : 9, Grande Rue - 89110 Sommeçaise - Tél. : 03 86 73 64 14 - mairie.sommeçaise@orange.fr - www.sommeçaise.fr

Directeur de la publication : Patrick Dumez - Rédaction et communication : Madeleine Fournier-Hirzel

Crédits photos : M. Fournier-Hirzel. Photos additionnelles : Freepik - L. Duvernoy - Fédération de pêche de l'Yonne - CC Aillantais

Création maquette et réalisation : Laurence Duvernoy - Tél. : 06 63 09 86 95 - lau.duvernoy@gmail.com

Impression : Imp'Act Imprimerie

INFOS PRATIQUES

Ce qui change au 1^{er} janvier 2019 en matière d'inscription sur les listes électorales

À l'approche des élections européennes en mai 2019, les modalités de gestion des listes électorales évoluent au 1^{er} janvier 2019 : les démarches d'inscription des électeurs seront simplifiées, la fiabilité des listes électorales améliorée et la tâche des mairies allégée.



- À partir du 1^{er} janvier 2019, les électeurs pourront s'inscrire au plus proche du scrutin, au lieu du 31 décembre de l'année précédente, actuellement. Ainsi, pour voter aux prochaines **élections européennes du 26 mai 2019**, les électeurs pourront s'inscrire **jusqu'au 31 mars 2019**.

- Déposer vos demandes d'inscription en ligne, sur les sites www.service-public.fr ou www.demarches.interieur.gouv.fr quelle que soit votre commune de résidence. Le dépôt au guichet de la commune ou la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles. **Une permanence aura lieu en mairie de Sommecaise le samedi 30 mars 2019 de 10h00 à 12h00 uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales.**

Vous munir de justificatifs de domicile et de votre carte d'identité.



À domicile, au travail, dans la rue, dans les transports, ou en déplacements à l'extérieur de la commune, toutes les informations et les événements concernant celle-ci toujours à portée de main sur votre téléphone.

>> Une application gratuite pour les utilisateurs

L'usage de PanneauPocket est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes, les personnes possédant une résidence secondaire...

>> Un dispositif facile à utiliser pour tous

Une fois l'application PanneauPocket téléchargée sur son téléphone, l'utilisateur balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune.

L'application sera disponible pour la commune en mai prochain.

La troupe théâtrale de Sommecaise COMÉDIE'CAISE

Créée en mars 2016, le **Comédie'Caise, troupe théâtrale forte d'une douzaine de comédiens** venant aussi bien de Sommecaise que des communes environnantes a **présenté avec succès une première pièce « Meurtre à l'Autruche Bleue »** en juillet 2017 dont la dernière représentation aura lieu le **7 avril** à St Privé.

Dans l'intervalle et depuis le début de cette année, la troupe répète une nouvelle pièce sous l'égide du comédien Christophe Garnier - de son nom de scène *Fatal de Saint Error* - auteur et metteur en scène d'un nouveau spectacle présenté **fin 2019** à Sommecaise.



La troupe a également décidé – à l'unanimité des comédiens – **d'offrir le spectacle dans le cadre du Noël des enfants en décembre prochain.**

Matinée Propreté dans la commune

Nous vous invitons à participer à la matinée propreté de la commune qui aura lieu le **SAMEDI 11 MAI 2019 – RV à 9h30** devant la mairie.

Vous munir d'une paire de gants et d'un gilet réfléchissant.

Les sacs de collecte seront fournis par la mairie et les participants répartis par secteurs dans la commune. Un verre de l'amitié clôturera cette matinée de solidarité.



AGENDA

Calendrier des collectes des déchets

2^e trimestre 2019

Avril	8	22
Mai	6	20
Juin	3	17

Les ordures ménagères résiduelles étant collectées très tôt le matin, **penser à les sortir la veille des collectes.** Les déchets résiduels et les emballages recyclables étant collectés l'après-midi des jours de collecte, merci de les sortir à partir de 11h00 le jour même.



Comité des Fêtes

Les bénévoles du Comité des Fêtes sont invités à la réunion préparatoire du vide grenier le **SAMEDI 18 MAI 2019 à 17h00** au foyer communal.

Mercredi 8 mai 2019 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



11h00 : Cérémonie au Monument aux Morts
11h30 : Verre de l'amitié au foyer communal

FÉDÉRATION EAUX DE PUISAYE FORTERRE

Rapport 2017

sur le prix et la qualité du service public de l'eau

Les entités de type syndicats mixtes communément appelées Syndicats des Eaux ont la charge de l'acheminement de l'eau potable jusqu'au particulier.

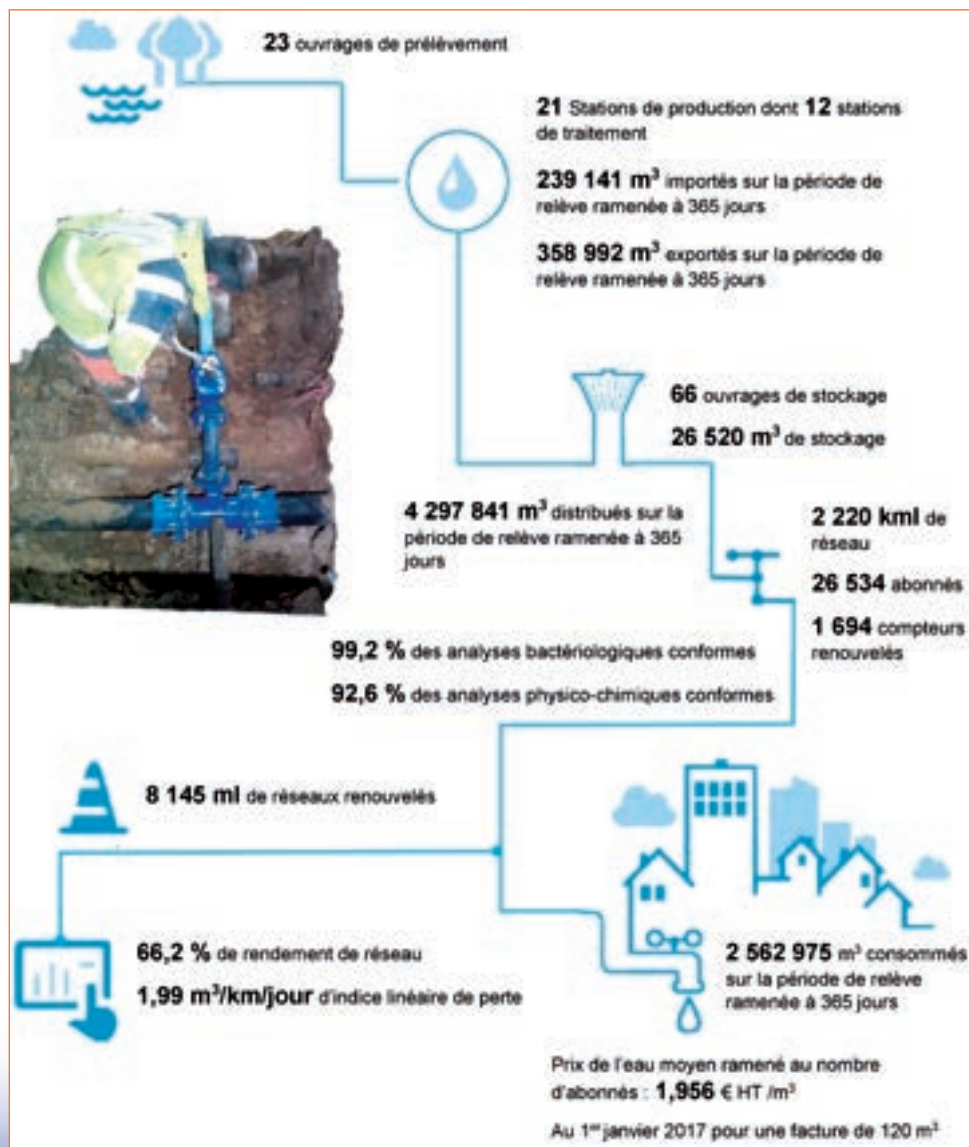
La Fédération Eaux de Puisaye Forterre assure le service de l'eau pour 18 706 abonnés répartis sur 66 communes et 5 secteurs d'exploitation et alimente 2 secteurs Charny (dont dépend Sommeçaise) et Aillant S/Tholon dans le cadre de contrats de délégations de services publics.

L'accès à l'eau potable est un enjeu majeur de notre société moderne. Avoir de l'eau de qualité au robinet n'est pas une évidence. Les services des eaux du département de l'Yonne sont particulièrement vigilants à la problématique de l'assainissement. Le traitement des eaux pluviales et celui des eaux usées répond à des normes phytosanitaires et physico-chimiques draconiennes destinées à respecter l'environnement et maintenir un équilibre naturel.

Une veille particulière est effectuée concernant l'entretien des réseaux. On estime à environ 15% la qualité d'eau potable perdue en raison des fuites dans les canalisations lors du transport.

Une réunion du Comité de Secteur de la Fédération Eaux de Puisaye Forterre s'est tenue le 12 décembre dernier en présence des élus des communes concernées. Vous trouverez ci-dessous quelques éléments du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable remis lors de la réunion. Rappelons que le Maire de Sommeçaise, Patrick Dumez, est Vice-Président de la Fédération Eaux de Puisaye Forterre, en charge des travaux et des appels d'offres.

Les chiffres clés en 2017



Le siège de la Fédération Eaux de Puisaye Forterre à Toucy



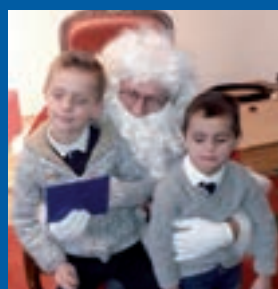
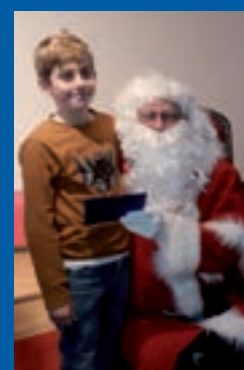
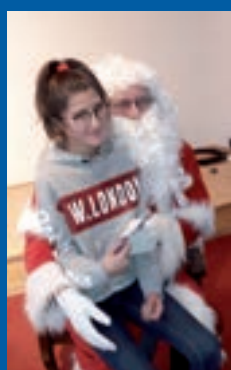
En 2017, sur l'ensemble de la Fédération Eaux de Puisaye Forterre, le prix moyen de l'eau potable, ramené au nombre d'abonnés est de 1,956 euros HT/m³, le tarif le plus bas de 1,238 euros HT/m³ et le plus haut de 2,463 euros HT/m³.

Selon l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement publié en mai 2017, le prix moyen total pour une consommation annuelle de 120 m³ s'élève à 3,98 euros TTC/m³ au 1^{er} janvier 2014, en France.

Il se décompose comme suit :

- 2,05 euros/m³ pour la part eau potable
- 1,93 euro/m³ pour la part assainissement collectif.

Retour en Images



Noël des enfants
Samedi 15 décembre 2018



Les vœux du Maire
Samedi 12 janvier 2019



AG Comité des Fêtes
Samedi 19 janvier 2019

Conseil municipal

COMPTE-RENDUS

Comptes-rendus du Conseil Municipal

Réunion du 6 décembre 2018 (extraits)

L'an deux mil dix-huit, le six décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Dumez, Maire.

Présents : Mmes Marie-Louise Despons (arrivée à 18h15), Madeleine Fournier-Hirzel, Annick Geffray, et MM. Jean-Luc Bourgoïn, Philippe Durand, Alain Guettard et Rémi Lentier.

Absents excusés : Mmes Laure-Reine Delagoutte et Annick Rousseau (pouvoir à M. Dumez).

Absent : néant.

Date de la convocation : 29/11/2018

Ajout à l'ordre du jour

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide d'ajouter à l'ordre du jour de la réunion le point suivant :

- Vente de parts sociales de la Caisse d'Épargne.

Approbation du compte-rendu du 24 septembre 2018

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu de la réunion du 24 septembre 2018.

Désignation du Secrétaire de Séance

Après délibération, le Conseil Municipal désigne M. Philippe Durand secrétaire de séance.

Place de la Ruralité : modification du plan de financement

Suite à son rendez-vous avec Mme la Sous-Préfète d'Auxerre, M. le Maire informe qu'il n'est plus nécessaire de délibérer sur ce point de l'ordre du jour. M. le Maire fait ensuite le compte-rendu de ce rendez-vous. Il sera nécessaire d'établir un nouveau plan de financement en sollicitant les fonds FEADER et les amendes de police. Concernant le montage du dossier d'appel d'offre, M. le Maire propose de solliciter les services de l'ATD.

Travaux de réhabilitation de la maison 8, Grande Rue : réalisation d'un emprunt

Vu la délibération n°2017-05-02 du Conseil Municipal du 7 décembre 2017 décidant la réhabilitation de la maison située 8 Grande Rue en logement pour être mis en location, considérant qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt pour financer ces travaux, après délibération, le Conseil Municipal :

- décide, à l'unanimité, la réalisation d'un emprunt d'un montant de 60 000 euros auprès du Crédit Mutuel qui sera contracté aux conditions suivantes :
 - Taux fixe : 0.93 %,
 - Remboursement des échéances constantes à la fin de chaque trimestre,
 - Durée : 9 ans,
 - Frais : 150 euros.
- s'engage, pendant la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des remboursements découlant du présent prêt, étant bien entendu que les intérêts et l'amortissement ne courront qu'à partir de la date de versement effective des fonds,
- charge M. le Maire d'accomplir toutes les formalités concernant ces décisions et l'auto-riser à signer tous documents s'y rapportant.

Informations et questions diverses

Assainissement non collectif : M. le Maire fait le point sur la mise aux normes des installations d'assainissement suite aux réunions de la Fédération Eaux de Puisaye-Forterre. La phase diagnostic est terminée. La phase étude, puis celle des travaux, devait suivre mais l'Agence de l'Eau a changé de politique et risque de ne pas subventionner ces phases, l'assainissement collectif devenant l'objectif prioritaire en matière de subvention. M. le Maire va défendre notre dossier lors des prochaines réunions, avec l'Agence de l'Eau et les services du SPANC, considérant que le projet de réhabilitation des assainissements non collectifs sur la commune est déjà engagé.

Point sur les travaux :

- Maison 8 Grande Rue : les travaux d'électricité seront terminés fin de la première quinzaine de décembre. Le passage du réseau plomberie est terminé. Le plaquiste doit intervenir pour la finition des travaux avant la fin décembre. Reste à réaliser, en régie, la salle de bain, la pose du carrelage et la pose de l'escalier.
- les travaux de curage et de busage des fossés sont en cours de finition. Le travail réalisé est satisfaisant et correspond au cahier des charges. L'entreprise devrait terminer les travaux avant la fin décembre.

Répertoire Électoral Unique : M. le Maire présente au Conseil la réforme concernant les modalités de gestion des listes électorales et la création du Répertoire Electoral Unique (REU). A partir du 1^{er} janvier 2019, la liste électorale sera gérée directement par l'INSEE et plus par la commune.

Nombre d'enfants : Un point est fait concernant le nombre d'enfants scolarisés dans le regroupement scolaire. M. le Maire évoque les difficultés rencontrées pour établir le budget du SIVOS, considérant que nombres de familles résidentes sur la commune ne viennent pas se déclarer en mairie. Une action est engagée avec le SIVOS pour coordonner les inscriptions.

Panneau Pocket : sera mis en place en début d'année 2019. Cette application d'informations, à télécharger, est à destination des administrés.

Incivilités : Le problème récurrent de dépôts sauvages d'ordures au cimetière et au niveau des containers est soulevé. Il est proposé d'étudier la possibilité de poser des caméras, type caméra gibier.

Dates à retenir :

- samedi 15 décembre – 15h : Noël des enfants
- samedi 12 janvier – 17h : vœux du maire.

Séance levée à 19 h 45.

Réunion du 28 janvier 2019 (extraits)

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Dumez, Maire.

Présents : Mmes Marie-Louise Despons, Madeleine Fournier-Hirzel, Annick Geffray, Annick Rousseau et MM. Philippe Durand, Alain Guettard.

Absent excusé : Néant.

Absent : Mme Laure-Reine Delagoutte, MM. Jean-Luc Bourgoïn et Rémi Lentier.

Date de la convocation : 21/01/19

Approbation du compte-rendu du 6 décembre 2018

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2018.

Désignation du Secrétaire de Séance

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Mme Annick Geffray secrétaire de séance.

Informations et questions diverses

Colis de Noël : M. le Maire présente au Conseil Municipal les mots de remerciements qu'il a reçus de la part de personnes qui ont reçu des colis de Noël.

Point sur les travaux :

- Curage et busage des fossés 2018/2019 : les travaux à Chantereine et aux Fourchons sont presque terminés. Le curage des fossés des Sablons et de la rue du Courtis a été rajouté à ce programme. Pour Chantereine, un bicouche sera prochainement fait afin de réparer provisoirement la chaussée en attendant la réalisation d'un enrobé.
- Afin de déterminer le programme 2019/2020, un état des lieux sera réalisé. Mme Rousseau signale que la route des Petits Bons s'abîme à nouveau.

Travaux de mise en sécurité de la Grande Rue :

dans le cadre de sa mission, l'ATD a établi le dossier d'appel d'offre qui a ensuite été transmis à 5 entreprises. Nous avons reçu 3 propositions. L'ATD va prochainement analyser ces offres.

Travaux de la maison au 8 Grande Rue : M. le Maire donne la parole à M. Durand. Les travaux de doublage sont pratiquement terminés. Les travaux d'électricité sont en cours. Le peintre interviendra en mars. M. Durand souligne l'important travail réalisé par notre employé communal qui a notamment, avec l'aide de M. Durand et de M. le Maire, posé l'escalier. Après la réalisation des sols par l'employé communal et l'installation de la fosse septique, le logement sera disponible à la location pour la fin du 1^{er} semestre 2019.

Assainissement non collectif : M. le Maire en profite pour informer le Conseil Municipal que, contrairement à ce qui avait été annoncé, l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) ne subventionne plus les mises en conformité des assainissements non collectif. Il s'agit d'une directive ministérielle prise courant décembre.

Place du village : M. le Maire fait le point sur les subventions. Contrairement à ce qui était annoncé, nous avons obtenu une subvention au titre du DSIL pour 40 000 euros. Pour les fonds européens, nous ne sommes pas éligibles sur le programme 2014-2020. Nous soumettrons notre dossier lors de la mise en place du programme Schéma Régional Territorial de Développement Durable (SRTDD) 2020-2026. Reste à redéposer les dossiers pour obtenir une subvention au titre de la DETR et des amendes de police.

Dates à retenir :

- jeudi 4 avril (à confirmer) : Commission des Finances.
- jeudi 11 avril (à confirmer) : Conseil Municipal.
- samedi 11 mai : Journée propreté. RDV à 9h30.
- dimanche 26 mai : élections européennes.

Séance levée à 19h30.

PÊCHE

Périodes d'ouverture et de fermeture de la pêche en 2019 dans L'Yonne

La pêche, par tout moyen autorisé, même les dimanches et jours fériés, est autorisée dans le département de l'Yonne sous réserves des dispositions de l'article 2, pour les écrevisses, grenouilles et toutes les espèces de poissons pendant les périodes d'ouverture générale ci-après :

- eaux de première catégorie : du 9 mars au 15 septembre inclus.
- eaux de deuxième catégorie : du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus (pêche aux lignes et aux balances).
- sur les eaux du domaine public, pour les pêcheurs amateurs aux engins et aux filets détenteurs d'une licence : du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus.

Espèces	En 1 ^{ère} catégorie	En 2 ^{ème} catégorie
Truite fario	du 09/03 au 15/09	du 09/03 au 15/09
Saumon de fontaine	du 09/03 au 15/09	du 09/03 au 15/09
Truite arc en ciel	du 09/03 au 15/09	du 09/03 au 15/09 (NOUVEAU)
Ombre commun	du 18/05 au 15/09	du 19/05 au 31/12
Brochet	du 09/03 au 15/09	du 01/01 au 27/01 et du 01/05 au 31/12
Sandre	du 09/03 au 15/09	du 01/01 au 27/01 et du 01/05 au 31/12
Black-bass	du 09/03 au 15/09	du 01/01 au 27/01 et du 01/07 au 31/12
Anguille jaune	du 09/03 au 15/07	du 15/02 au 15/07
Anguille argenté	Pêche interdite	Pêche interdite
Écrevisse à pattes blanches	Pêche interdite	Pêche interdite
Écrevisse à pattes rouges	Pêche interdite	Pêche interdite
Autres écrevisses	du 09/03 au 15/09	du 01/01 au 31/12
Carpe de nuit	Pêche interdite	du 01/01 au 31/12

Étang de Cornoy à Andryes - Crédit photo : Fédération de pêche de l'Yonne



DOSSIER PLUi / PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC (3^{ÈME} PARTIE)

3^e et dernière partie du diagnostic préliminaire réalisé par le Cabinet CODRA avant l'

Cette partie clôture notre présentation en s'intéressant à l'activité touristique, à la mobilité et aux déplacements, au
Egalement le résumé complet de l'état initial de l'environnement tel que constaté par les enquêteurs.

L'offre touristique

Le patrimoine bâti apparaît de manière ponctuelle sur le territoire et sous diverses formes : l'Église Saint-Germain à la Ferté-Loupière abritant des peintures murales de la Danse Macabre, le Château de Fourolles et le Moulin du Berceau au Val d'Ocres, le Château de Bontin situé sur la commune de Les Ormes, le pressoir à levier de Champvallou. Les centres-bourgs de La Ferté-Loupières et de Saint-Aubin Château-Neuf constituent des points d'intérêt particuliers sur le territoire. Une offre d'hébergement principalement répartie dans l'ouest de l'Aillantais. Les vallées du Vrin et de l'Ocre concentrent l'essentiel des atouts touristiques du territoire.



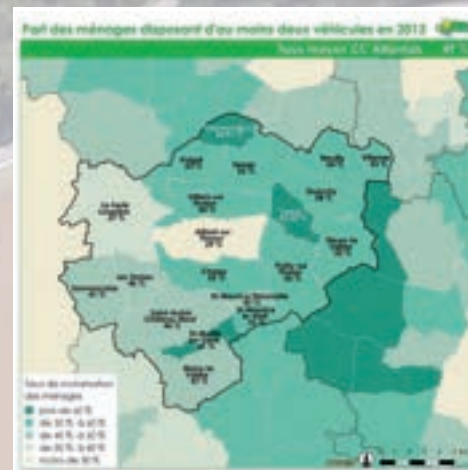
L'église de La-Ferté-Loupière abritant la danse macabre.

Synthèse liée à l'offre touristique (extraits)

ATOUTS	FRAGILITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Deux bourgs d'intérêt touristique • Un patrimoine touristique majeur (l'église de La Ferté Loupière et ses peintures) • Une offre en hébergement déjà présente • Des villages authentiques et peu transformés • Des résidents secondaires bien présents et impliqués dans la vie locale 	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre de restauration très faible • Une couverture numérique de faible qualité • Peu de lisibilité de l'offre touristique locale • Peu d'aménagements touristiques
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Un vieillissement de la population à l'échelle nationale qui permet la présence d'une clientèle touristique toute l'année (part de retraités actifs de plus en plus importante) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un manque de spécificité touristique du territoire à l'échelle départementale • Des concurrences au niveau départemental, régional et national
ENJEUX LIÉS AU TOURISME	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Renforcement des services aux visiteurs : restauration, hébergement, signalétique, commerces ■ Contribution au développement des produits du terroir et permettre l'expression des savoirs-faire locaux ■ Consolidation de l'offre culturelle et de loisirs 	

La mobilité

La faible densité humaine et bâtie du territoire, la présence partielle, selon les bourgs, des équipements, services et commerces nécessaires au quotidien, l'attractivité des pôles urbains alentours (Auxerre, Joigny, Migennes, Toucy), sont autant de facteurs qui démultiplient le nombre de déplacements effectués de façon journalière par les habitants de la Communauté de communes de l'Aillantais. Les déplacements liés à l'emploi, la formation et la scolarité en forment une part importante et très régulière, concentrés vers des pôles relativement marqués.



Synthèse liée à la mobilité (extraits)

ATOUTS	FRAGILITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Un bon maillage par le réseau routier permettant de rejoindre facilement les bourgs de la Communauté de communes et les pôles voisins • Un trafic routier modéré, peu de difficultés • Un pôle d'emplois majeur pour le territoire : Aillant S/Tholon... avec peu de travailleurs extérieurs • Des parcours de randonnée pédestre ou cycles • Un bon niveau d'équipement des ménages en voiture 	<ul style="list-style-type: none"> • Un grand volume de déplacements domicile-travail vers les pôles voisins • Une forte dépendance à la voiture, des déplacements obligatoires vers les pôles voisins pour un certain nombre de services (écoles, lycées, etc...) • Un trafic de poids-lourds assez important • Des axes très circulants en traversée de bourgs, générant des problèmes de sécurité ponctuels • Absence de desserte en transports en commun • Des trottoirs absents ou dégradés dans un grand nombre de bourgs, ne facilitant pas la marche à pied
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Les gares TER de Joigny et Migennes assez proches 	<ul style="list-style-type: none"> • Une accentuation des trafics vers les pôles d'emploi extérieurs • Risque de « bourgs de passage » plus que des lieux de vie, qui accentuent l'insécurité
ENJEUX LIÉS À LA MOBILITÉ	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Limitation des besoins en déplacements par le renforcement, au sein de l'Aillantais, de la proximité entre habitat – emplois – services et commerces ■ Développement des liaisons piétonnes et vélo entre les communes 	



at l'établissement du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

ts, au diagnostic agricole et forestier ainsi qu'à l'analyse paysagère et à la structure des espaces urbanisés de l'Aillantais.

Diagnostic agricole

Synthèse liée au diagnostic agricole (extraits)

ATOUS	FRAGILITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Une agriculture qui domine dans l'occupation du sol • Des productions assez diversifiées • Une bonne progression du bio • Un fort développement de la vente directe • Une ressource « bois » valorisable • Une dynamique de reprise des exploitations par de jeunes agriculteurs (2/3 des cas) 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte diminution du nombre d'exploitations • Une activité peu créatrice d'emplois • Une part importante de petites structures pouvant induire une fragilité économique • Une consommation d'espace pour l'urbanisation au détriment des terres agricoles
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Des pratiques agricoles de plus en plus respectueuses de l'environnement et de plus en plus diversifiées • Une limitation de l'extension de l'urbanisation sur les terres agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Des nuisances difficilement compatibles avec la proximité de lieux habités • Un contexte économique toujours peu favorable au développement agricole
ENJEUX LIÉS AU DIAGNOSTIC AGRICOLE	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Préservation du potentiel des terres agricoles ■ Clarification de la situation des exploitations agricoles au sein des bourgs et villages ■ Identification des limites claires entre les projets agricoles pouvant accueillir des bâtiments agricoles et des secteurs inconstructibles 	

Développement urbain

Synthèse liées au développement urbain (extraits)

ATOUS	FRAGILITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Deux grands paysages en contraste avec une forte singularité • La plupart des bourgs ont gardé leur identité et sont intégrés dans le paysage • De véritables villages jardins dans la plupart des cas • La présence de patrimoines bâtis remarquables et porteurs de l'identité locale : centres-bourgs et nombreux éléments isolés (châteaux, églises, moulins...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Des espaces tampons, de transition écologique et paysagère entre parties urbanisées et grandes cultures qui s'amincissent • La ZA d'Aillant S/Tholon peu intégrée dans le paysage et située en entrée de ville • Des espaces publics principalement dédiés à la voiture • La présence de logements vacants dans l'habitat ancien en centres-bourgs • Des bâtiments agricoles qui impactent « avec légitimité » le paysage rural
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Un mouvement de « retour à la nature » qui encourage le maintien des villages jardins • De nombreux espaces bâtis et non bâtis à valoriser au sein des bourgs 	<ul style="list-style-type: none"> • Une attractivité résidentielle qui semble se poursuivre avec un développement urbain pensé en périphérie ce qui tend à dégrader les silhouettes des villages • Des projets éoliens
ENJEUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT URBAIN	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise du développement résidentiel et limiter son extension sur les espaces agricoles et naturels ■ Préservation d'une trame végétale prégnante au sein des bourgs et villages ■ Encadrement de l'implantation d'éoliennes sur le territoire pour minimiser leur impact sur le cadre de vie ■ Encadrement souple de la construction de nouveaux bâtiments agricoles 	

L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Synthèse liée aux caractéristiques physiques du territoire (extraits)

ATOUS / OPPORTUNITÉS	FRAGILITÉS / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Un patrimoine agricole et naturel conséquent • Des ressources géologiques variées • Un climat tempéré océanique favorable aux cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • Des cours d'eau fortement modifiés, sur certains tronçons, par l'urbanisation • Des risques liés à la géologie, au relief et/ou au réseau hydrographique
ENJEUX LIÉS AUX CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DU TERRITOIRE	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Tenir compte des caractéristiques du relief et de la géologie pour les nouveaux aménagements et constructions (implantation, architecture, intégration dans le paysage) ■ Maîtriser le phénomène d'extension urbaine et l'imperméabilisation des sols 	

Synthèse liée à la biodiversité et composante de la Trame Verte et Bleue (TVB) (extraits)

ATOUS / OPPORTUNITÉS	FRAGILITÉS / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Une belle richesse naturelle avec des ensembles forestiers importants, 3 affluents de l'Yonne et des milieux humides associés • Peu de conflits entre développement urbain et maintien/développement de la biodiversité • Des milieux naturels d'intérêts, sensibles, identifiés, ce qui doit permettre d'y limiter l'impact des activités humaines • Des pratiques agricoles de plus en plus respectueuses de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • De grands espaces agricoles dénudés à l'est, peu propices à un bon niveau de biodiversité • Une tendance à la réduction des espaces tampons de transition entre grande culture et espace urbain • Risque de conflit entre développement urbain et milieux humides potentiels qui implique une vigilance pour les bourgs de fond de vallée
ENJEUX LIÉS À LA BIODIVERSITÉ ET AUX COMPOSANTES DE LA TRAME VERTE ET BLEUE	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Protection des espaces boisés d'intérêt et préservation d'espaces de transition entre les zones de culture et les villages ■ Réduction de l'empreinte environnementale des activités humaines sur les milieux naturels ■ Préservation des villages jardins avec une forte présence végétale et une artificialisation limitée 	

Synthèse liée à la gestion de l'eau (extraits)

ATOUS / OPPORTUNITÉS	FRAGILITÉS / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Une eau potable distribuée sur l'ensemble du territoire, conforme aux normes sanitaires • 10 stations d'épuration, la plupart ayant une capacité suffisante pour accueillir de nouveaux développements 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 communes encore non équipées ni desservies par les systèmes d'assainissement collectif • De forts enjeux de réduction des pollutions de l'eau relevés par le SAGE
ENJEUX LIÉS À LA GESTION DE L'EAU	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintien d'une eau potable de qualité sur l'ensemble du territoire ■ Traitement adéquat des eaux usées (quantitatif et qualitatif) ■ Lutter contre les sources de pollution de l'eau 	

DOSSIER PLU / PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC (3^{ÈME} PARTIE) (FIN)

Synthèse liée aux risques majeurs (extraits)

ATOUTS / OPPORTUNITÉS	FRAGILITÉS / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Un encadrement des risques de crue par le PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondations) 	<ul style="list-style-type: none"> Un risque d'inondation par crue, pour les communes traversées par le Tholon ou le Vrin Plusieurs secteurs concernés par des risques d'effondrement de cavités souterraines ou de mouvements de terrain ponctuels

ENJEUX LIÉS AUX RISQUES MAJEURS

- Tenir compte des risques existant pour les nouveaux aménagements et constructions (implantation...)
- Éviter l'aggravation des aléas par travaux d'aménagement
- Ne pas augmenter la vulnérabilité du territoire, voire la réduire si possible

Synthèse liée à la qualité de l'air, énergies et climat (extraits)

ATOUTS / OPPORTUNITÉS	FRAGILITÉS / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Un air de bonne voire très bonne qualité 5 jours sur 6 en moyenne (au niveau d'Auxerre) Le respect des seuils de pollution atmosphérique 	<ul style="list-style-type: none"> Quelques jours dans l'année avec une mauvaise qualité de l'air Des taux de pollutions atmosphériques ponctuellement élevés : ozone et particules fines, notamment

ENJEUX LIÉS À LA QUALITÉ DE L'AIR, ÉNERGIES ET CLIMAT

- Une organisation du territoire limitant les dépenses énergétiques et le rejet de polluants
- Production d'énergies renouvelables, en cohérence avec les ressources disponibles et les besoins locaux
- Anticipation des risques associés aux changements climatiques

Synthèse liée aux nuisances sonores (extraits)

ATOUTS / OPPORTUNITÉS	FRAGILITÉS / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Un territoire globalement peu touché par les nuisances sonores liées aux infrastructures de transport 	<ul style="list-style-type: none"> Un axe majeur à l'origine de niveaux sonores importants, l'A6, dont les effets s'étendent à plusieurs centaines de mètres de chaque côté Des gênes liées aux odeurs (épandage, méthanisation)

ENJEUX LIÉS AUX NUISANCES SONORES

- Éviter l'implantation d'activités ou d'infrastructures bruyantes dans des secteurs où elles pourraient causer une gêne auprès de la population
- Éviter le développement de l'urbanisation dans les secteurs touchés par les nuisances sonores liées à l'A6 ou par les nuisances olfactives

Synthèse liée à la gestion des déchets (extraits)

Objectifs quantitatifs : déchets municipaux pris en charge par les collectivités

	2006	2015	2020
Population	344 700 hab	359 400 hab	364 000 hab
Production globale de déchets ménagers	594 kg/hab 204 500 tonnes	596 kg/hab 214 200 t	585 kg/hab 212 000 t
Réduction des odeurs ménagères	402 kg/hab	374 kg/hab - 7%	363 kg/hab - 10%
Déchets dangereux diffus	1,2 kg/hab	2 kg/hab	2,4 kg/hab
Apports en déchèteries et encombrants porte à porte	191 kg/hab	220 kg/hab	220 kg/hab
Taux de recyclage matière et organique	25%	45%	47%

Évolution du tonnage des OMR de 2014 à 2015



ATOUTS / OPPORTUNITÉS	FRAGILITÉS / MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Une production de déchets et une collecte sélective dépassant largement les objectifs du département et exemplaire par rapport à la moyenne nationale L'accès à plusieurs déchèteries pour les habitants et professionnels, selon la proximité de leur commune 	<ul style="list-style-type: none"> Un plan régional d'élimination des déchets dangereux obsolète

ENJEUX LIÉS À LA GESTION DES DÉCHETS

- Poursuivre les actions de réduction à la source des déchets
- Poursuivre la sensibilisation des particuliers et des professionnels aux méthodes de tri
- Poursuivre l'amélioration de la collecte sélective et du taux de recyclage ou de revalorisation
- Contribuer à hauteur de la CCA aux efforts de gestion des déchets du BTP et des déchets dangereux

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Comité des Fêtes de Sommeçaise Samedi 19 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le samedi dix-neuf janvier à 15h00, le Comité des Fêtes de Sommeçaise, régulièrement convoqué, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du foyer communal.

Présents : Mmes et MM. BEUFILS Jacqueline, BOUSSELLIER Christian, CAZANOU Marc, CEULEMANS Olivier, CEULEMANS MEFRET Sandrine, CLET Michelle, DIDIER Catherine, DUMEZ Patrick, DURAND Philippe, FOURNIER-HIRZEL Madeleine, GEFFRAY Annick, GEFFRAY Jean, JAFFRE Annick, LABOUREL Thierry, LEMURE Philippe, LENTIER Nathalie, LERICHE Micheline, MOUROCO Yves, PETITOT Gilles, VASSAL Barbara, VIRLOUVET Nathalie, WIENCEK Véronique.

Représentés : Mmes et MM. GUETTARD Alain (pouvoir à Mme GEFFRAY Annick), GUETTARD Germaine (pouvoir à Mme WIENCEK Véronique), LALU David (pouvoir à M. CEULEMANS Olivier), PICHONNAT Aurélien (pouvoir à Mme CEULEMANS MEFRET Sandrine), VIRLOUVET Annick (pouvoir à M. DURAND Philippe).

Date de convocation : 23 décembre 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. Thierry Labourel, Président du Comité des Fêtes de Sommeçaise.

Désignation du Secrétaire de séance

Mme Madeleine Fournier-Hirzel est désignée Secrétaire de séance.

La feuille d'émargement des membres présents ou représentés sera annexée – ainsi que les pouvoirs – à l'original du présent procès-verbal. Elle laisse apparaître un total de 22 personnes présentes et de 5 personnes représentées par pouvoir soit un total de 27 personnes.

L'ordre du jour, adressé à l'ensemble des membres du Comité des Fêtes, abordera les points suivants :

1. Rapport moral du Président sur l'activité 2018 du Comité des Fêtes
2. Quitus au Président et au Bureau sur leur gestion 2018
3. Rapport du Trésorier pour 2018
4. Quitus à donner au Trésorier sur sa gestion 2018
5. Affectation des résultats de l'exercice 2018
6. Projets et calendrier des activités du Comité des Fêtes pour 2019
7. Questions diverses.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Rapport moral du Président

M. Thierry Labourel, Président du Comité des Fêtes de Sommeçaise, présente son rapport moral sur les actions menées par l'association en 2018, tel qu'il figure en annexe du procès-verbal original.

2. Quitus au Président sur les actions menées par le Comité des Fêtes

Les membres présents décident de voter à mains levées pour donner ou non le quitus au Président et à son Bureau sur leur gestion d'activité 2018.

pour : 27 contre : 0 abstentions : 0

Quitus est donné à l'unanimité au Président du Comité des Fêtes et à son bureau concernant les actions menées par l'association en 2018.

3. Rapport du Trésorier pour 2018

Mme Annick Geffray, Trésorier du Comité des Fêtes présente le compte de résultats 2018, document figurant en annexe et répond aux questions de la salle.

4. Quitus à donner au Trésorier pour 2018

Les membres présents décident de voter à mains levées pour donner ou non le quitus au Trésorier sur sa gestion 2018.

pour : 27 contre : 0 abstentions : 0

Quitus est donc donné au Trésorier pour sa gestion de trésorerie de l'exercice 2017.

5. Affectation des résultats 2018

Le Trésorier du Comité des Fêtes demande que les résultats 2018 soient reportés sur l'exercice 2019. Les membres présents décident de voter à mains levées.

pour : 27 contre : 0 abstentions : 0

Les résultats 2018 sont donc reportés sur l'exercice 2019.

EXERCICE DU 1 ^{ER} JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2018			
LIBELLÉ	RECETTES	DÉPENSES	SOLDE
MANIFESTATIONS	+16 441,84 €	- 15 569,52 €	+872,32 €
DIVERS (achats de matériel, frais généraux...)	+3 520,00 €	- 7 573,32 €	- 4 053,32 €
SECTION SPORTS (gym & zumba)	+3 446,08 €	- 3 387,16 €	+58,92 €
SECTION THÉÂTRE	+1 547,10 €	- 644,65 €	+902,45 €

TRÉSORERIE		
LIBELLÉ	SITUATION AU 31/12/17	SITUATION AU 31/12/18
COMPTE CHÈQUES	+5 372,64 €	+3 017,16 €
CA Fonds d'investissement	+45,00 €	+45,00 €
CAISSE	+245,64 €	+336,49 €
TOTAL	+5 663,28 €	+3 398,65 €

6. Projets et calendrier des activités du Comité des Fêtes pour 2019

M. Thierry Labourel, Président du Comité des Fêtes détaille les projets de l'association pour 2019 :

- janvier : Assemblée Générale
- mars : possibilité d'un concert à l'église
- avril : le 21 course aux œufs pour les enfants de la commune
- mai : le 18 réunion préparatoire du vide-grenier : le Président souhaite que les bénévoles notent les améliorations pouvant être apportées, cette année, aux animations proposées l'an dernier
- juin : le 9 vide-grenier – toute la partie restauration sera regroupée au niveau de la halle, sans restauration tête de veau cette année et les stands ramenés dans la grande rue jusqu'à la place de l'église
- juillet/août : les marchés du terroir seront réduits au nombre de 5 : le 12 juillet où le feu d'artifice et le bal (du 14 juillet) concluront la journée, le 19 juillet, le 26 juillet, le 2 août, le 9 août

pour permettre aux bénévoles qui s'investissent dans la préparation de ces manifestations de prendre quelques vacances bien méritées.

Les marchés de Sommeçaise feront l'objet de nouvelles affiches avec l'intitulé suivant « RESTOS MARCHÉS DE SOMMEÇAISE »

- septembre : le 14 tournoi de boules
- D'autres jeux - dont des jeux de kermesse proposés par le Président – pourront éventuellement être mis en place ce jour-là.
- octobre : le 5 soirée des bénévoles – le 26 soirée karaoké à thème, à définir
- novembre : le 17 Salon de la Généalogie
- décembre : le 14 Noël des enfants.

Concernant le Noël des enfants, le Bureau du Comité des Fêtes a décidé que les cadeaux des enfants non présents à l'invitation – sauf pour motifs valables et dont les familles ont préalablement informé le Comité des Fêtes de leur absence - ne seront plus distribués ultérieurement. Les cadeaux seront donc automatiquement réattribués au Noël suivant.

La troupe de théâtre de Sommeçaise propose d'assurer le petit spectacle présenté aux enfants avant le goûter et la remise des jouets de Noël. Le Comité des Fêtes accepte avec plaisir cette proposition pour 2019 en remerciant les comédiens de leur implication car tous, sans exception, ont immédiatement donné leur accord de principe.

Le Président termine ses propos en soulignant que le calendrier proposé peut être modifié en cours d'année en fonction des choix ou des opportunités qui nous seront proposés et remercie les bénévoles qui s'impliqueront dans la préparation de ces manifestations.

Il donne ensuite la parole à l'Assemblée pour connaître ses suggestions en la matière. Des propositions d'expo photos dans l'église – éventuellement à la date du vide-grenier – ou d'une expo peinture permettant aux habitants de la commune d'exposer leurs œuvres pourraient être organisées. Pour cette dernière, un court questionnaire à paraître dans le bulletin, demandera aux personnes intéressées de se faire connaître.

Puis rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h00, le Président invitant l'Assemblée à un verre de l'amitié.



Agenda du 6 avril au 14 décembre 2019 des manifestations

CONCERT

Samedi 6 avril à 20H30 **Concert « Trio Makarenko »**

ÉVÈNEMENTS

- Dimanche 21 avril à 11H00 **Course aux œufs de Pâques**
- Dimanche 9 juin à partir de 6H00 **Vide-grenier**
- Juillet/août **Les Restos Marchés de Sommecaise**
le 12 juillet avec bal et feu d'artifice en fin de journée - le 19 juillet - le 26 juillet - le 2 août - le 9 août
- Vendredi 12 juillet **Bal et feu d'artifice**
- Samedi 26 oct. **KaraoKé**
- Dimanche 17 nov. **Salon de la Généalogie**
- Samedi 14 déc. **Noël des Enfants**

Cette liste de manifestations est sujette à modifications, ajouts et/ou retraits au fil du temps.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Concert « Voyage à St Pétersbourg »
Trio Makarenko
SAMEDI 6 AVRIL 2019 À 20H30

Église de Sommecaise
Entrée Adulte : 12 euros
Gratuit pour les - de 12 ans
SANS RÉSERVATION



Retrouvez toutes nos manifestations sur : www.comite-fetes-sommecaise.fr

www.facebook.com/cfsommeccaise
sommeccaise.comitedesfetes@laposte.net